



SEICHES
sur le Loir

Le 18 avril 2024

DÉSAMIANTAGE, DÉMOLITION DE TERRAINS DE TENNIS EXTÉRIEURS ET CONSTRUCTION D'UNE DOUBLE HALLE DE TENNIS COUVERTE AVEC ANNEXES

2024 - AAPC



Mairie de Seiches-sur-le-Loir - Pl. Auguste Gautier, 49140 Seiches-sur-le-Loir
02 41 76 20 37 | contact@seiches.fr

WWW.SEICHES.FR





Objet du marché public

LOT 1 - DESAMIANTAGE - DEMOLITION

La procédure de passation est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX

AAPC AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

2024-3

DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES OFFRES :
27/05/2024 à 12h00

POUVOIR ADJUDICATEUR

Commune de SEICHES-SUR-LE-LOIR
Hôtel de Ville
Place Auguste Gautier
CS 90027
49140 SEICHES-SUR-LE-LOIR
02.41.76.20.37
contact@seiches.fr
www.seiches.fr

MAÎTRE D'OUVRAGE

Ville de Seiches-sur-le-Loir

Place Gautier - BP 90027

49140 Seiches-sur-le-Loir

Tél. : 02 41 76 20 37

Mail : contact@seiches.fr

Profil acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

PROCÉDURE

adaptée de l'article 2123-1 du code de la commande publique.

OBJET DU MARCHÉ

Désamiantage, démolition de terrains de tennis extérieurs

Les prestations définies au CCAP sont réparties en 1 seul lot.

1 DESAMIANPAGE - DEMOLITION

CONSULTATION

- Le DCE est mis à disposition sur le site : <https://www.marches-securises.fr>
- Les offres devront parvenir à la Ville de Seiches-sur-le-Loir avant **le 27 MAI 2024 à 12H.**

JUSTIFICATIFS À PRODUIRE QUANT AUX QUALITÉS ET CAPACITÉS DU CANDIDAT AINSI QUE LES CRITÈRES D'ATTRIBUTION

Définis dans le Règlement de la Consultation

CRITÈRES D'ATTRIBUTION

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation.

DÉLAI DE VALIDITÉ DES OFFRES

L'entreprise sera engagée pendant 90 jours, à compter de la date de remise des offres.



DATE D'ENVOI À LA PUBLICATION

Le 18 avril 2024 à 12h.

A SEICHES, le 18 avril 2024

Thierry de VILLOUTREYS

Maire